

Rencontre européenne contre la précarité

à Paris 29 avril 2006

Daniel Cirera

« Il est temps de passer à une nouvelle étape dans la convergence des luttes contre la précarité, à l'échelle européenne ». Telle est la conviction qui se dégage de la rencontre européenne contre la précarité organisée à Paris le 29 avril, à l'invitation de Marie-George Buffet, avec la collaboration du Parti de la Gauche Européenne, et sous l'égide du groupe parlementaire+ de la GUE/GVN. Cette rencontre de travail décidée au lendemain de la victoire contre le CPE a réuni des représentants d'une quinzaine de partis de gauche, de syndicalistes et de parlementaires nationaux et européens de douze pays de l'UE ⁽¹⁾.

La mobilisation contre le CPE a suscité un écho et un élan de solidarité exceptionnels en Europe. D'abord en raison de son ampleur, l'unité réalisée, le soutien populaire, et finalement la victoire obtenue contre le gouvernement de droite. Son impact tient aussi au fait que tous les pays de l'UE sont confrontés à la généralisation, la banalisation et l'institutionnalisation de la précarisation du marché du travail. « L'appétit du patronat ne connaît plus de limites » notait une intervenante. La dimension européenne de cette offensive libérale est évidente quand on la met en relation avec la stratégie de Lisbonne adoptée en 2000 qui fait de « la réforme du marché du travail » une de ses lignes directrices.

Dimension européenne aussi par la convergence des luttes sociales et politiques contre la remise en cause des droits sociaux - dans la continuité des mobilisations contre la directive Bolkenstein. La crainte d'une « contagion » du mouvement français est telle qu'elle met sur la défensive les gouvernements, et jusqu'à la Commission européenne.

Les participants à la Rencontre relèvent que dans l'intense bataille idéologique autour de la « compétitivité », le succès contre le CPE porte un coup à l'idée libérale que la "rigidité" du marché du travail serait l'obstacle majeur à la création d'emplois. L'expérience montre que la libéralisation du marché du travail, non seulement ne se traduit pas par une baisse effective du chômage, mais qu'elle entraîne une explosion des bas-salaires et de la pauvreté, et des discriminations à l'embauche qui touchent en priorité les jeunes, les femmes et les immigrés. « L'économie même s'en trouve fragilisée » constatait le représentant des Pays-bas, tirant le bilan de 10 années de ce qu'on vantait comme le « miracle hollandais ».

La victoire contre le CPE constitue donc un point d'appui de grande portée pour les luttes à venir. D'autant que la contestation de la précarité grandit dans la plupart des pays face aux projets des gouvernements, conformément à la stratégie de Lisbonne, confirmée par le dernier Conseil

européen, et que la Commission prépare un livre vert sur la « flexsécurité ».

De la discussion se dégagent des axes de convergences. Pour faire reculer les idées dominantes et le fatalisme, en s'appuyant aussi sur le rejet du projet de traité européen en France et aux Pays-bas. De notre côté, nous insistons sur l'enjeu des contenus, liant étroitement objectifs sociaux, nouveaux pouvoirs des salariés et des peuples, et financements. Sur cette question l'accord est unanime pour faire monter la contestation du Pacte de stabilité et pour la redéfinition du rôle de la BCE, pour qui favorise réellement la création d'emplois. Il s'agit face à l'offensive de précarisation de faire de la « sécurisation des parcours professionnels » et des moyens qu'elle implique, un enjeu politique, face aux politiques de droite, mais aussi à gauche. Car, comme le relevait la participante italienne, « si à gauche on se retrouve dans la critique, le débat reste ouvert sur les solutions ».

L'engagement a été pris de donner des suites à cette « première rencontre ». Il s'agit de prendre des initiatives communes sur des objectifs concrets pour contribuer à mettre en échec les projets en cours, pour des législations qui pénalisent la généralisation des emplois précaires, pour des mesures qui fassent de l'emploi stable la base de droit du travail. Le contact sera maintenu en intensifiant les échanges d'informations et d'expériences. Le Parti de la Gauche Européenne, très présent à la Rencontre, mettra la question à l'ordre du jour de ses prochaines réunions. Nul doute qu'elle sera largement débattue au FSE d'Athènes.

Il est clair au lendemain de cette rencontre que, comme y appelait Marie-George Buffet, face à la similitude des problèmes auxquels nous sommes confrontés la dynamique européenne devient indispensable pour modifier le rapport de forces comme pour l'élaboration des solutions. ■

(1) Allemagne, Chypre, Espagne (dont Catalogne), France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Portugal, République Tchèque, Suède.